AUX FRANCAIS,

LE 10 AOUT 1797.

Ils sont brisés les fers qu'ont portés vos ancêtres ;
Ils seront reconnus vos respectables droits.
Vous avez vaincu tous les rois,
Et vous allez enfin soumettre tous les prêtres.
Que de longues erreurs et de coupables choix
Ne nous alarment point, sages amis des lois,
Les lois triompheront des traîtres ;
Mais contre eux, élevez votre imposante voix.
Vainement l'esclavage oseroit reparoître ;
Il est trop odieux pour inspirer l'effroi !
Quel indigne françois pourroit vouloir un maître ?
Les hommes généreux diront tous avec moi :
« Périsse le soleil, et les cieux, et la terre,
« Avant qu'un peuple libre, avant qu'un peuple frère,
« Qui ne connoît que Dieu, la Justice et la Loi,
« Courbe un moment sa tête altière
« Sous l'étole d'un prêtre, et le sceptre d'un roi.

731

LES PALMES A DONNER A LA FAYETTE LE JOUR DE SON ENTRÉE A PARIS.

Je suis bien éloigné de penser comme le Messager du Soir, dans son N°. 307, sur le compte de la Fayette. Comme-lui j'aurois fait l'eloge s'il eût soutenu le caractère de popularité et d'amour pour la patrie, qu'il avoit montré dans les premiers jours de la révolution. Appelé par le vœu unanime de ses concitoyens, à la place de commandant général de la commune de Paris, il sut en habile courtisan flatter le peuple et la cour, se ménager les éloges de Versailles, et amonceler les hommages du peuple. Idole encensée de la garde nationale, combien de fois ne l'a-t'on pas vu recevoir chez lui les bataillons de Paris, qui processionnellement alloient le complimenter. Combien de fois n'a t'on pas vu courir de hommes soudoyés, dans les rues, colportants à la signature, des adresses de félicitations au général. Pendant qu'il manioit à son gré le peuple, qui, de sa nature, n'étoit pas défiant. (*Il ne connoissoit d'autres ennèmis que la cour, le sacerdoce et la robe; il avoit confiance à l'épee, qu'il ne voyent que comme guidé par l'honneur.*) La Fayette servoit bassement les projets hostils de la cour, qui faisoit des efforts multipliés, pour reprendre son ancienne autorité, et dissoudre l'assemblée constituante. Tout le monde connoît la fameuse et funèbre journée de la Chapel, la journée de Vincennes, celle du voyage prétexté de Louis XVI pour Saint-Cloud. C'est-là, qu'il vit cet homme, auquel le Messager du Soir veut que l'on décerne deux couronnes, que le peuple sait briser aujourd'hui l'idole qu'il encençoit hier. Malgré lui, les voitures sont arrêtées, ses insinuations perfides sont rejettées, et le peuple s'apperçut que son commandant général le trahisoit....... Bientôt la Fayette est convaincu qu'il est déchu dans l'opinion publique; il fait le 20 Juin un nouvel effort; il facilite la fuite de son maître, pour se ménager le cruel plaisir de le reprendre en route, et de le ramener à Paris, comme en triomphe. Le 17 Juillet 91, la Fayette montre au peuple cette férocité dévorante que la cour lui suggéroit, et qui étoit dans ses principes. Comme général, comment a-t-il servi sa patrie? Il commande, il dicte des lois au corps législatif, il le menace, et comme ses fanfaronades n'ont aucun effet, que l'armée qui est à ses ordres n'est pas disposée à lui obéir, contre les droits du peuple; il la quitte et fuit, pour éviter le juste châtiment qu'il méritoit. Il émigre. Est-ce comme émigré, ou comme héros qu'il mérite deux palmes.

De l'Imprimerie de N. M. Dumaka, rue Jacques, N°. 647.